SALON AUTO 2015 TOULOUSE

NOVEMBRE 14 ▸ 22

PARC DES EXPOSITIONS

GUIDE DE L'EXPOSANT

salon-auto-toulouse.com

Made by GL events

PARC DES EXPOSITIONS TOULOUSE

CNPA

Guide de l'Exposant

Mode d'emploi

Le guide de l'exposant est destiné à faciliter votre installation et vous éviter des démarches au moment où votre temps est le plus précieux.
Si vous confiez la réalisation de votre stand à un prestataire, faites-lui suivre ce document. Toutes les informations de ce guide lui seront indispensables.

Remplissez et retournez au plus vite :

- les 6 pages du bon de commande de prestations annexées en fin de cahier,
- le croquis concernant les demandes de branchements, se trouvant à la fin de ce guide.

Toute prestation étant payable à la commande, ces bons de commande de prestations devront être accompagnés de vos règlements. Dans le cas contraire, vos commandes ne seront pas prises en compte.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, nous vous souhaitons une excellente préparation de votre exposition.

Galerie du Parc des Expositions

Index par mot-clé

A

Accès Parc des Expositions . . . . . p 4
Accès poids lourds . . . . . p 7
Accueil exposants . . . . . p 5
Accrochage en charpente . . . . . p 21 - 22
Aménagement des stands . . . . p 10 / p 16 à 27
Apéritifs (livraison sur stand) . . . . . p 28
Assurance . . . . . p 12

B

Badges exposants supplémentaires . . . . . p 8
Bons de commandes . . . . . annexes 1 à 11
Bungalows (location) . . . . . p 23

C

Cartes d'invitation supplémentaires . . . . . p 26
Cocktails . . . . . p 28
Consignes de sécurité . . . . . p 13,14 & 30
Contacts organisation . . . . . p 3

D

Dates clés . . . . . p 6
Démontage . . . . . p 7

E

Eau. . . . . p 17
Electricité . . . . . p 17
Elingues . . . . . p 21 - 22
Evier (raccordement) . . . . . p 17

F

Flyers (droit de diffusion) . . . . . p 29

H

Horaires . . . . . p 6

I

Informatique . . . . . p 27

M

Manutention . . . . . p 16
Mesures de sécurité . . . . . p 13,14 & 30
Montage . . . . . p 7
Moquettes (couleurs) . . . . . p 11

N

Nettoyage de stand . . . . . p 19
Nettoyage de véhicules . . . . . p 20

O

Organisation du Salon . . . . . p 1 à 9

P

Parking . . . . . p 9
Poids lourds . . . . . p 7
Prestations diverses . . . . . p 25
Publicité dans l'enceinte du Salon . . . . . p 29

R

Restauration sur stand . . . . . p 28
Réglementation (hauteur stand, prix…) . . . . p 10
Réapprovisionnement . . . . . p 11

S

Sécurité . . . . . p 13,14 & 30
Sinistres . . . . . p 12
Stands : équipement . . . . . p 17 à 27
Stands clé-en-main . . . . . p 24
Stands : consignes . . . . . p 13 - 14
Stockage des emballages vides . . . . . p 18
Surveillance . . . . . p 12

T

Télécommunications . . . . . p 27
Transit . . . . . p 7 & 9
Transports . . . . . p 7 & 9
Transports en commun . . . . . p 4

W

Wifi . . . . . p 27

Vos contacts

Contacts sur le site

Accueil
Tél : 05 62 25 45 45
Fax : 05 62 25 45 00
Courriel : contact@toulouse-evenements.com

Toulouse Evénements
Directeur commercial : Alain DEFILS
Tél : 05 62 25 45 32
Fax : 05 62 25 45 00
Courriel : alain.defils@gl-events.com

Service clients
Responsable : Sandrine ETIENNE-CHADOURNE
Tél : 05 62 25 45 04
Fax : 05 62 25 45 76
Courriel :
service-exposants-tlse@gl-events.com

CNPA
Responsable : Jean-Marc BONIN
Tél : 05 61 21 00 82
Fax : 05 61 22 92 90
Courriel : cnpa.midipyrenees@wanadoo.fr

Service presse
Agence Anouck Déqué Communication
Contact : Camille MAGLIOLA-POUX
Tél : 05 61 55 35 92
Fax : 05 62 26 26 10
Courriel : c.magliola@adeque.com

Service restauration - bars
Responsable : Eran NAKACHE
Tél : 05 62 25 45 20
Fax : 05 62 25 45 05
Courriel : eran.nakache@gl-events.com

Service sécurité
Chargé de sécurité : Jacques LESNY
Tél : 06 85 20 01 30
Courriel : j.lesny@preventist.fr

Service technique
Tél : 05 62 25 45 01
Fax : 05 62 25 45 39
Courriel : muriel.boulard@gl-events.com

Plan d'accès au Parc des Expositions

Pour accéder au Parc

Parc des Expositions de Toulouse
Rond-point Michel Benech
31030 Toulouse cedex
Tél : 05 62 25 45 45

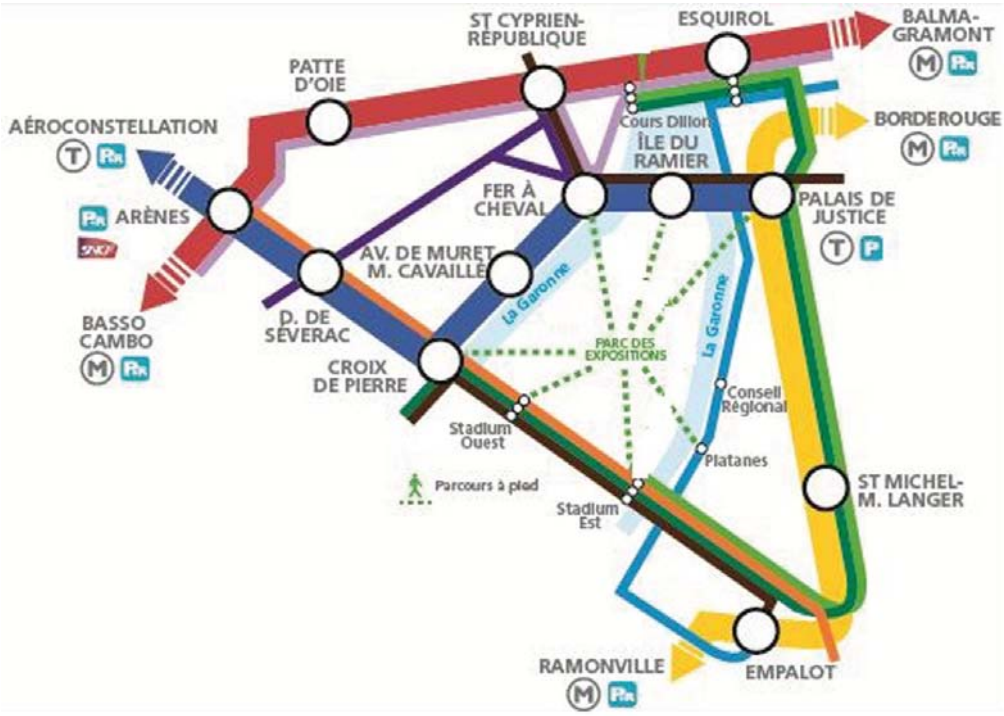

Circulez malin en métro, bus et tram !

Tram 1 - descente Île du Ramier + 10 min à pied
Métro - Stations Esquirol (métro A) ou Palais de justice ou Saint-Michel (métro B) + 10 min à pied
Bus 12 ou 52 - descente Stadium Ouest
Bus 34 - descente Stadium Est

En savoir plus :
ALLO TISSÉO
05 61 41 70 70

Accueil exposants

Afin de simplifier vos démarches administratives et de vous faire gagner du temps, un **"point d'accueil exposants"** sera mis à votre disposition .
L'accueil y sera assuré pendant le montage du Salon (renseignements divers, emplacements, branchements électriques, services cartes...).

Horaires d'ouverture

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- Du mercredi 11 au vendredi 13 novembre - 8 h 00 à 18 h 00

Planning du Salon

	Hall 1	Hall 2	Hall 3	Hall 4	Hall 5	Hall 6
mer 11/11		**Montage** 8 h > 18 h		**Montage** 8 h > 18 h		
jeu 12/11	**Montage** 8 h > 22 h					
ven 13/11	**Montage** 8 h > 22h					
sam 14/11	**Exposition** 10 h > 19 h					
dim 15/11	**Exposition** 10 h > 19 h					
lun 16/11	**Exposition** 10 h > 19 h					
mar 17/11	**Exposition - nocturne** 10 h > 22 h					
mer 18/11	**Exposition** 10 h > 19 h					
jeu 19/11	**Exposition** 10 h > 19 h					
ven 20/11	**Exposition - nocturne** 10 h > 22 h					
sam 21/11	**Exposition** 10 h > 19 h					
dim 22/11	**Exposition** 10 h > 19 h					
	Démontage 20 h > 24 h					
lun 23/11	**Démontage** 8 h > 18 h					
mar 24/11	**Démontage** 8 h > 12 h					

Demande de dérogation de montage :
Merci de bien vouloir adresser vos dérogations
avant le 30 octobre 2015
à
Monsieur Stéphane Brioist
Tél : 05 62 25 45 22 - Fax : 05 62 25 45 39
stephane.brioist@gl-events.com

Montage Démontage
Accès & circulation

Accès et stationnement

Pour faciliter la circulation des véhicules dans l'enceinte du Parc, nous vous remercions de bien vouloir respecter les dispositions suivantes :

• Les véhicules particuliers vides sont interdits.

• **Accès :**
- par le portail A, allée Mayssonnié (accès par l'avenue du Ramier) - Halls 1, 2 , 3 et 4
- par le portail L (accès par le pont P. de Coubertin et le bord de la Garonne) - Halls 5 et 6

Il est recommandé aux semi-remorques d'accéder par le portail L.

• **Le stationnement des véhicules** est strictement limité au temps de déchargement du matériel. Les véhicules ne sont plus autorisés dans les halls. Les exposants doivent prévoir les moyens pour transporter leur matériel sur le stand. Une prestation de manutention est mise à votre disposition - *cf page 16 de ce guide*.

• **Circulation :** La circulation (des hommes et des engins de levage) autour des stands doit pouvoir se faire à tout moment lors du montage et du démontage.

• **Stockage :** Aucun stockage ou stationnement ne pourra se faire sur les axes de circulation définis sur le plan de chaque hall.

RESPECTER EN INTÉRIEUR	**RESPECTER EN EXTÉRIEUR**
Les voies pompiers et les axes rouges. L'environnement en utilisant des engins non polluants.	Les voies et accès pompiers. Les aires de stationnement. Les portes d'accès.

Badges Exposants

Les badges exposants ne seront délivrés qu'après paiement du solde de votre participation.

Le badge exposant est nominatif, il autorise une entrée permanente.

Surface du stand	Dotation badges exposants incluse
Stand de 15 m²	3 badges
Stand de 50 m²	5 badges
Stand de 100 m²	10 badges
Stand de 500 m²	25 badges
Stand de 700 m²	30 badges
Stand de 1000 m² et plus	35 badges

A noter : Au-delà de la dotation, des badges exposants peuvent être commandés au tarif unitaire de 9 € HT (cf bon de commande annexe 4).

Utilisation des badges

La manifestation est composée de deux périodes :

- période de montage et de démontage
- période de manifestation

Deux types de badges sont mis à la disposition des exposants :

- **Les badges «exposants».**

Ils donnent accès au Parc pendant les deux périodes définies (montage/démontage et manifestation) à l'exception du stationnement dans l'enceinte du Parc des expositions (cf p. 9).

- **Les badges «montage/démontage».**

Ils donnent accès au Parc uniquement durant la période de montage et de démontage. Si vous avez besoin de badges supplémentaires, vous devez les demander par mail (**service-exposants-tlse@gl-events.com**) **au plus tard le 28 octobre 2015.**
Après cette date, les badges seront remis sur place.

Accès des véhicules dans le Parc durant les périodes de montage et de démontage.
Pendant ces périodes, les véhicules commerciaux ou de transport peuvent entrer dans le Parc si le chauffeur et les passagers sont munis de badges.

Responsabilité de Toulouse Evénements
Toulouse Evénements n'est pas responsable du personnel de vos entreprises sous-traitantes. Ces personnes devront posséder les badges d'accès que nous vous fournissons (un badge par personne). Votre société est seule responsable du respect de la réglementation pour ses salariés et pour ceux des entreprises travaillant pour son compte.

Parkings exposants

Parkings Exposants - R, O et S

RAPPEL :
L'accès des parkings exposants sera réservé aux véhicules munis d'un badge Parking dûment apposé sur le pare-brise.

Rappel de la dotation par stand :

Surface du stand	Dotation parkings exposants incluse
Stand de 15 m²	1 macaron
Stand de 50 m²	2 macarons
Stand de 100 m²	4 macarons
Stand de 500 m²	10 macarons
Stand de 700 m²	15 macarons
Stand de 1000 m² et plus	20 macarons

A noter : Au-delà de la dotation prévue, des macarons "parking exposants" peuvent être commandés au tarif unitaire de 20 € HT dans la limite des places disponibles (cf bon de commande annexe 3).

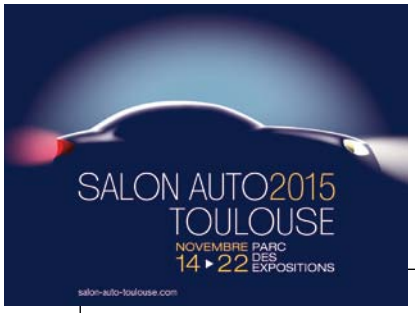

Consignes du Salon

Aménagements de stand

• **Les issues de secours** doivent rester impérativement libres de toute circulation.

• **Les installations particulières** aux fins de créer des effets spéciaux (lumières, néons, projecteurs lasers, tables de mixage) doivent faire l'objet d'une attention spéciale et **mises hors de portée du public** avec une grille de protection.

• Pour chaque face ouverte, **le cloisonnement en bordure d'allée doit être d'1/3 maximum de la longueur**. Si vous positionnez le cloisonnement avec retrait de 50 cm à l'intérieur du stand, la longueur autorisée passe au 2/3.

• Hauteur des stands :
- Halls 4 : hauteur maximale 3,50 m.
Attention, en raison de la présence de rampes de chauffage, cette norme peut varier dans des valeurs inférieures. Avant toute réalisation, la validation du Responsable Technique est indispensable.
- Halls 1, 2, 5 et 6 : hauteur maximale 4,00 m.
Attention, en raison de la présence de rampes de chauffage et d'aérothermes, cette norme peut varier dans des valeurs inférieures. Avant toute réalisation, la validation du Responsable Technique est indispensable.
- Halls 3 : en raison de la voûte du plafond, **la hauteur maximale varie de 2,40 m à 4,00 m**. Avant toute réalisation, la validation du Responsable Technique est indispensable.

• Les charpentes de halls de Toulouse Evénements sont prévues pour l'accrochage de signalétique, pont lumière ou tout élément de décor **à l'exception des halls 3 et 4**. La mise en place de calicots est interdite.

Affichage des prix

• Par suite de l'arrêté ministériel du 3/12/87 l'exposant est dans l'obligation absolue d'indiquer lisiblement le prix des produits exposés.
• Des contrôles seront effectués pendant la manifestation.

Nettoyage

• Les exposants doivent veiller à n'introduire sur le stand que les emballages et les produits **nécessaires aux besoins de la journée**.

Véhicules exposés

• Les réservoirs des moteurs présentés à l'arrêt doivent être vidés ou munis de bouchons à clé. Les cosses des batteries d'accumulateurs doivent être protégées de façon à être inaccessibles ou doivent être débranchées.

Véhicules d'occasion

• Les mouvements de véhicules d'occasion ne pourront être autorisés qu'en dehors des heures d'ouverture au public, et uniquement sur les créneaux 9h/10h et 19h/20h (sauf nocturnes), en ayant prévenu en amont les Services Techniques du Parc des Expositions :

Muriel Boulard
05 62 25 45 01
muriel.boulard@gl-events.com

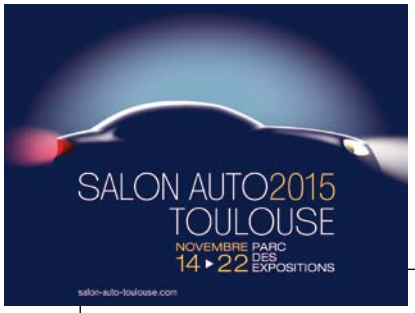

Organisation technique

Laissez-passer, Réapprovisionnement, Nettoyage

Pour le réapprovisionnement, les livraisons de marchandises et le nettoyage des stands, un laissez-passer est nécessaire. Ce laissez-passer donne droit à l'accès au Parc des Expositions entre 8h00 et 9h45. Le laissez-passer sera attribué à un véhicule. Votre demande est à envoyer à :

Service opérationnel : Muriel Boulard
Tél : 05 62 25 45 01 - Fax : 05 62 25 45 39
muriel.boulard@gl-events.com

Un laissez-passer vous sera remis.

Ces laissez-passer donnent le droit d'accès au Parc des Expositions mais pas le droit de stationnement en dehors de ces horaires.

Le personnel effectuant le nettoyage ou une livraison pourra pénétrer dans le Parc des Expositions dans cette tranche horaire, muni du laissez-passer (valable pour 1 véhicule).

Couleurs des moquettes

• Pour les Halls 1, 4, 5 et 6 les allées seront rose fuschia et les stands gris clair chiné (pour ceux qui prennent la moquette à l'inscription).

• Les exposants qui ont commandé la moquette pour leur stand sur le dossier d'inscription seront donc livrés en moquette gris clair chiné.
Pour toute autre couleur, veuillez vous référer à la page 25.

Accrochages

• **Les accrochages** font l'objet de contraintes très précises et ne peuvent être réalisés que par le Parc des Expositions (voir rubrique élingues page 21 et 22).
• **Les éléments intérieurs flottants, agrafés ou tendus** de décoration ou d'habillage (panneaux publicitaires, tentures ...) doivent être réalisés en matériaux de catégorie MO ou MI pour les panneaux, velums, cloisons et ossatures des stands.

Douane

Les marchandises étrangères destinées à être présentées dans les expositions doivent être obligatoirement soumises au contrôle du Service des Douanes avant leur mise sur le stand.
A cet effet, nous vous invitons à contacter le transitaire réceptionnaire officiel qui vous renseignera quant aux formalités douanières à accomplir avant la livraison sur stand.

PYRETRANSIT
Zone de fret - 31700 Blagnac
Tél : +33 (0)5 34 60 46 43- Fax : +33 (0)5 34 60 46 40

Les prestations proposées par la Société PYRETRANSIT sont les suivantes :

• Opérations de douane à l'import comprenant les mises à la consommation (importations définitives avec acquittements des droits et taxes) et les admissions temporaires (importations temporaires pour la durée de la manifestation avec suspension du paiement des droits et taxes).
• Transport depuis Aéroport de Blagnac jusqu'au site de la manifestation.
• Stockage des emballages.
• Enlèvement sur le site après la manifestation.
• Opérations de douane de réexportation.
• Organisation du transport jusqu'à destination soit par avion soit par route.
• Stockage éventuel de la marchandise.

RAPPEL

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

•

Extrait du règlement du Salon (cf verso du dossier d'inscription)

« Chapitre 10 - Renonciation à recours - Assurances

10.011 - TOULOUSE EVENEMENTS, la VILLE DE TOULOUSE et leurs assureurs renoncent à tout recours au profit des exposants et de leurs assureurs, pendant la durée de mise à disposition des locaux, sauf fait volontaire.

10.012 - En contrepartie, l'exposant est tenu d'assurer :

- sa responsabilité civile pour dommages causés aux tiers

- tous dommages matériels à ses biens ou à ceux dont il doit répondre, situés dans l'enceinte du SALON DE L'AUTO ainsi que tous dommages immatériels. Cette assurance de dommages doit couvrir la totalité des pertes pouvant être subies par l'exposant y compris en cas d'inondation.

- l'exposant renonce et s'engage à faire renoncer ses assureurs à tous recours ou actions, soit du fait de la destruction totale ou partielle de tous véhicules, matériels, objets, valeurs quelconques, agencements, approvisionnements et marchandises dont il est propriétaire ou dont il doit répondre, soit du fait de leur détérioration ou disparition totale ou partielle, soit du fait de la privation ou trouble de jouissance ou toute autre préjudice immatériel, liés à l'occupation ou à l'indisponibilité du stand.

Ces renonciations devront bénéficier à TOULOUSE EVENEMENTS, à la Ville de TOULOUSE, et à leurs assureurs ; ces derniers renonceront également à recours au profit des autres exposants.

10.02 - Les assurances et toutes autres prestations y afférentes sont à la charge exclusive de l'exposant. »

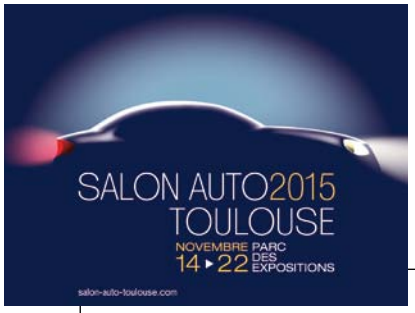

Normes de sécurité

Ignifugation

Ignifuger : les papiers, tissus, moquettes composant la décoration du stand.

Alimentation électrique

1- Protéger les départs des différentes lignes par des coupe-circuits : 10 A pour l'éclairage, 16 A pour les prises. (Voir paragraphe 3 «Electricité» du Cahier des Clauses Générales de Sécurité).

2- Relier à la terre les éclairages et les prises de courant : **utiliser deux fils et un fil terre**.

3- Utiliser du matériel conforme (voir paragraphe 2 « Aménagement des stands » du Cahier des Clauses Générales de Sécurité).

Date limite d'application

La Commission de Sécurité passera constater la bonne réalisation de ces consignes. A défaut de conformité, nous serons contraints de vous refuser l'alimentation en électricité.
Le stand doit être prêt le vendredi 13 novembre à 9 h 00 (veille de l'ouverture), date de la visite de la Commission de Sécurité.

À nous adresser impérativement

• L'accusé de réception du Cahier des Clauses Générales de Sécurité vous concernant, page 30. **Nous vous conseillons vivement de lire l'intégralité du Cahier sur le site www.salon-auto-toulouse.com**

• Un **plan détaillé** de votre stand 15 jours minimum avant le début de montage.

• Prévoyez votre installation de stand aux normes ; elle sera moins onéreuse.

Chapiteau esplanade

Les chapiteaux installés pour les restaurants, les buvettes et tout autre secteur doivent disposer d'un registre de sécurité conforme. Ce registre devra être présenté au Chargé de Sécurité avant le montage du chapiteau.
Voir normes de sécurité des chapiteaux page suivante.

La personne responsable du montage devra fournir l'attestation de bon montage (page annexe 10 du bon de commande).

Ces normes concernent tous les chapiteaux et les structures sans exception

Chapiteaux : Normes de sécurité

Suite à la modification du règlement de sécurité incendie, vous trouverez la nouvelle attestation de bon montage jointe en annexe 9 du bon de commande.
Fournir l'extrait du registre de sécurité (Valide).
Le n° du registre de sécurité doit être visible sur toutes les toiles (intérieur et extérieur).

Rappel en complément : Pour les chapiteaux accessibles au public

- Les chapiteaux doivent avoir 2 sorties de secours visibles, de jour comme de nuit, de l'intérieur comme de l'extérieur, une allée de 1m, maintenue libre, doit relier les issues de secours.
- L'éclairage de sécurité doit être prévu : 1 ou 2 blocs d'ambiance et 2 blocs de balisages devant les issues de secours.
- 1 extincteur 6L Eau doit être positionné à chaque sortie.
- L'armoire électrique doit être contrôlée par un bureau de contrôle (Validité 1 an).
- Les chapiteaux doivent être accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour les chapiteaux et structures non accessibles au public avec cuisine ou point chaud

Prévoir en plus :
- 1 extincteur 6L Eau
- 1 extincteur CO^2 pour la cuisine
- 1 couverture anti-feu
- L'armoire électrique doit être contrôlée par un bureau de contrôle (Validité 1 an).

Chauffage

En cas d'utilisation de chauffage, seuls sont autorisés à l'intérieur des chapiteaux, les chauffages électriques.
Tous les autres dispositifs sont interdits (générateur mobile au fuel ; chauffage type parasol aux gaz ; etc…) pour des raisons réglementaires ou pour faute de place.

NOTA : Les chapiteaux non conformes seront interdits d'ouverture. Ils seront démontés s'ils représentent un danger pour le public et les exposants.

Commande de prestations

Les bons de commande, joints au présent dossier, doivent être remplis et retournés avec votre règlement au plus tard le :

16 OCTOBRE 2015

Merci de les retourner par courrier à :

Toulouse Evénements
Service clients
Rond-point Michel Benech
CS 44128
31030 Toulouse cedex 4

Tél : 05 62 25 45 04

Les commandes qui seront reçues sans règlement joint ne pourront être enregistrées.

Pour garantir la bonne exécution de vos commandes dans les délais, éviter les ruptures de stock et les pénalités de retard applicables aux commandes tardives, il est impératif que vous respectiez ce délai.

Manutention

Pour faciliter l'installation de votre stand, Toulouse Evénements vous propose un service de manutention complet. Vous évitez ainsi la livraison des engins de manutention.

Engins
Location de chariot élévateur ou de nacelle avec chauffeur adapté à vos besoins.

Tarifs

CHARIOT ÉLÉVATEUR 3 T avec chauffeur	Prix unitaire HT avant le 16/10/15	Prix unitaire HT à partir du 17/10/15
Prestation 30 min	62,00 €	90,00 €
Prestation 1 heure	88,00 €	120,00 €
Prestation forfait 1/2 journée (4 heures)	300,00 €	

Les commandes seront traitées par ordre d'arrivée selon un planning. Toulouse Evénements se réserve la possibilité de refuser la prestation par manque de disponibilités.
Pour toute commande sur place, le règlement vous sera demandé avant la réalisation de la prestation.

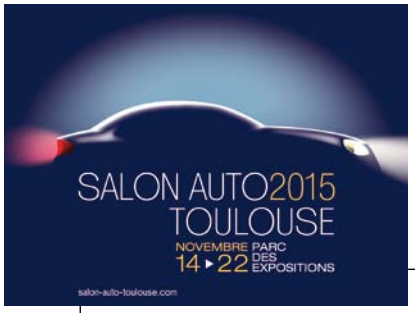

Branchements d'eau

Pour les stands : Pour que la commande soit prise en compte, cocher la case prévue à cet effet dans le bon de commande (évier en supplément).
Le branchement d'eau comprend une arrivée d'eau avec un robinet d'arrêt et une évacuation en 32 femelle.
Le raccordement consiste à relier notre arrivée sur votre installation (bars, machines, divers...).

Important : les commandes doivent être accompagnées d'un plan d'aménagement coté et orienté. Vous trouverez un imprimé à compléter avec votre croquis en annexe 6 du bon de commande.
En l'absence de plan, l'arrivée d'eau sera placée à proximité du coffret électrique. Toute demande de déplacement des conduites d'eau pendant le montage vous sera facturée 60 € HT.

Tarif : Arrivée eau avec robinet - Arrêt en 15 / 21 et évacuation en 32 femelle : 192,60 €

Raccordements d'eau

Tarif : 1er raccordement : 121,20 €

Location d'un évier

Un évier en inox avec un égouttoir est mis à disposition pendant la durée du salon (pose et raccordement compris avec commande au préalable de l'arrivée d'eau).

Tarif : Location et raccordement évier : 44,60 €

Branchements électriques

Si vous souhaitez augmenter la puissance électrique souscrite lors de votre inscription, veuillez utiliser la page Annexe 1 du bon de commande.

Important : Les commandes doivent être impérativement accompagnées d'un plan d'aménagement (page annexe 6 du bon de commande) coté et orienté (obligatoire pour les stands en îlots). En cas de plan non reçu le 16 octobre, le coffret est mis en place sur la cloison la plus proche d'un angle. Toute demande de déplacement du coffret électrique pendant le montage, sera facturée au prix de 60 € HT.
Les règlements de sécurité en vigueur pour les salons imposent qu'un coffret électrique ne puisse alimenter qu'un seul stand.
La mise sous tension des coffrets électriques ne sera réalisée qu'après solde de tout compte auprès du Service Exposants de Toulouse Evénements.

Stockage des emballages vides

Le stockage des caisses/cartons/palettes/fourniture d'emballages vides est à la charge de l'exposant.

Toulouse Evénements vous propose un service de stockage de vos emballages vides (minimum de stockage 100 m², hauteur 5 m).

Prix forfaitaire au m² : 18 euros HT le m²

ATTENTION : Cette prestation ne comprend pas le transport des caisses jusqu'au lieu de stockage (prestation de manutention proposée page 16).

La zone de stockage étant limitée, les demandes seront traitées par ordre d'arrivée des commandes

Nettoyage des stands (hors véhicules)

• **Remise en état du stand la veille de l'ouverture (le 13 novembre 2015)** : 2,80 €/m²

- Enlèvement des films plastiques sur les moquettes
- Evacuation des déchets de montage
- Dépoussiérage
- Aspiration du sol

• **Nettoyage quotidien du stand pour la durée de la manifestation (y compris la veille de l'ouverture)** : 5,10 €/m²

- Balayage et aspiration des sols
- Dépoussiérage du mobilier
- Vidage des poubelles
- Remise d'un sac poubelle

ATTENTION : CETTE PRESTATION N'INCLUT PAS LE NETTOYAGE DES VEHICULES (voir page suivante)

• **Nettoyage ponctuel du stand** : 2,80 €/m² (stand complet)

- Balayage et aspiration des sols
- Dépoussiérage du mobilier
- Vidage des poubelles
- Remise d'un sac poubelle

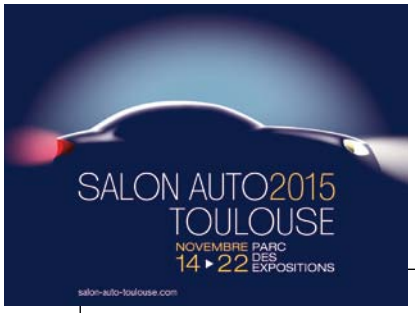

Nettoyage des véhicules
Enlèvement des gravats

Nettoyage des véhicules

• Avant la manifestation

Entre le montage de votre stand et l'ouverture au public de la manifestation, les véhicules de votre stand peuvent être nettoyés.

Remise en état véhicule la veille de l'ouverture (le 13 novembre 2015)	
Nettoyage intérieur - extérieur	Prix par véhicule - Total HT
- Véhicule de tourisme (4-5 places)	32,00 €
- Véhicule utilitaire, familial (6-8 places) ou tous terrains	35,00€

• Pendant la manifestation

Chaque soir après une journée de manifestation, vos véhicules ont besoin d'être nettoyés (dépoussiérage et effacement des traces de doigts).

Nettoyage extérieur du véhicule chaque soir après la journée d'exposition sous hall (traces de doigts et dépoussiérage du véhicule)	
Nettoyage extérieur	Prix HT par véhicule et par jour
- Véhicule de tourisme (4-5 places)	11,00 €
- Véhicule utilitaire, familial (6-8 places) ou tous terrains	12,00 €

Evacuation et traitement des gravats au démontage

Rappel : Le dernier délai pour le démontage de votre stand est fixé au mardi 24 novembre 2015 à 12h00.

A l'issue du démontage, tous les exposants sont tenus de laisser leur emplacement libre de tous déchets ou détritus (moquette, panneaux bois, documentation, adhésif…).
Selon la loi 92-646 du 12 juillet 1992, les exposants sont responsables pour eux-mêmes et leurs sous-traitants de leurs déchets, de leur évacuation du site et doivent s'assurer que leur destination finale est conforme aux nouvelles réglementations en matière d'environnement et de tri sélectif.

• Evacuation des gravats au démontage par le Service Technique - minimum 2 m³ : 295,10 €/m³

ATTENTION
L'évacuation et le traitement des déchets laissés volontairement par les exposants ou leurs sous-traitants seront facturés à l'exposant 382,10 euros HT le m³.
Un dispositif de contrôle (photos fin de démontage) sera mis en place pendant toute la durée du démontage.

Vous pouvez évacuer du site par vos propres moyens tous les déchets résultant du démontage de votre stand ou utiliser, selon votre situation, les bons de commandes ci-après.

Demande de points d'accroche

Les accroches aux structures des halls font l'objet de contraintes très précises, **et sont réalisées uniquement par Toulouse Evénements**.
Cette prestation d'accrochage nécessite une demande d'étude de faisabilité en **fournissant un plan détaillé avec descriptif de l'installation**, à adresser au Service Technique avant le 16 octobre 2015 - *voir pages annexes 7 et 8 du bon de commande*.

Un devis sera transmis après validation par le service technique. La pose d'élingues sera effectuée les 10 et 11 novembre 2015.

Ces prix comprennent :

- La mise en place d'élingues selon les normes de sécurité avec une boucle d'accrochage à disposition en bout d'élingue.
- Le démontage et l'enlèvement des élingues en fin de salon.

Ils ne comprennent pas :

- La fixation proprement dite du matériel d'exposition aux élingues, ni le démontage de ce matériel.
- La location de palans.

D'une façon générale, et du fait des charpentes des halls, ces accrochages sont réalisés avec une tolérance de 50 cm en plan, et de 10 cm en hauteur selon les halls et les poids à suspendre. **Attention, certaines zones de halls ne permettent pas l'accroche d'élingues. Les halls 3 et 4 sont interdits pour l'accroche de point d'élingues**.

Conditions techniques

- Nous transmettre au moment de la commande les deux fiches de renseignements, dûment remplies, ainsi que le présent contrat.
- Nous fournir un plan de masse du stand, avec côtes et orientation par rapport aux stands voisins,
- Descriptif complet du matériel qui sera suspendu : type de matériel, poids et répartition,
- Dates et horaires de montage et de démontage du stand,
- Fournir les PV d'homologation ERP du matériel, les abaques de charge de votre matériel.

Validation des installations

- Les dossiers complets seront validés par le chargé de sécurité de Toulouse Evénements.
- Si besoin est, il y aura lieu de procéder à l'ajout de points supplémentaires ou de **points sécurisés**, à la charge de l'exposant.
- L'accroche du matériel devra être réalisée obligatoirement avec des élingues métalliques, serties et estampillées en usine.
- L'accroche devra être réalisée de façon à ce que la défaillance d'un point d'accroche n'entraîne pas une instabilité de la structure ou du matériel suspendu.

• • •

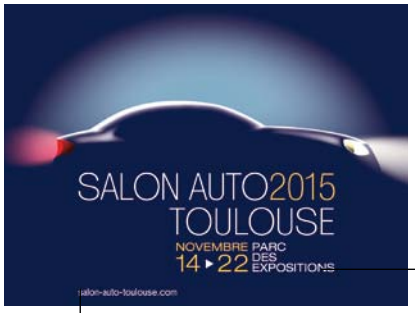

Demande de points d'accroche

Engagements

• L'exposant s'engage à respecter les conditions techniques précédentes, et en particulier les charges et leur répartition déclarées sur le bon de commande.
• Toulouse Evénements s'engage sur la réalisation de l'installation après validation, pour toutes demandes reçues avant les délais. Toulouse Evénements fournira l'attestation de mise en œuvre de la pose des élingues.
• L'exposant engage sa responsabilité dans le cas d'une demande reçue après la date prévue, ou si le cahier des charges est imprécis ou modifié après cette date.
Il sera alors responsable de la conformité de son installation vis-à-vis de la commission de sécurité et devra s'acquitter de tous les frais supplémentaires à engager pour une éventuelle mise en conformité (pose de points supplémentaires, rééquilibrage de la structure, …).

Abaques des Halls

Hall 1		
Accroche	**Ponctuelle**	**Répartie**
Empannons	270 kg max.	30 kg/ml soit 18 points x 30 kg = 540 kg répartis max.
Pannes	45 kg max.	15 kg/ml soit 6 points x 15 kg = 90 kg répartis max.
Portiques	1 600 kg max.	180 kg/ml soit 18 points x 180 kg = 3 240 kg répartis max.
Hall 2		
Accroche	**Ponctuelle**	**Répartie**
Pannes	67,5 kg max.	27 kg/ml soit 5 points x 27 kg = 135 kg répartis max.
Portiques	1000 kg max.	120 kg/ml soit 12 points x 120 kg = 1440 kg répartis max.
Portique central interdit		
Hall 5		
Accroche	**Ponctuelle**	**Répartie**
Empannons	540 kg max.	60 kg/ml soit 18 points x 60 kg = 1 080 kg répartis max.
Pannes	Suivant études techniques	Suivant études techniques
Portiques	2 000 kg max.	136 kg/ml soit 54 points x 136 kg = 6 004 kg répartis max.
Hall 6		
Accroche	**Ponctuelle**	**Répartie**
Pannes sans réseau	750 kg max.	100 kg/ml soit 15 points x 100 kg = 1 500 kg répartis max.
Autres Pannes	Suivant études techniques	Suivant études techniques
Portiques	2 000 kg max.	225 kg/ml soit 26 points x 225 kg = 5 850 kg répartis max.

Avant la visite de la commission de sécurité, il sera demandé à chaque partie de signer sur place un document tripartite qui garantira la bonne coordination et la sécurité de tous.

1 - Attestation de bon montage du poseur d'élingue
2 - Attestation de bon montage du poseur des éléments suspendus
3 - Attestation de l'exposant de la conformité de ses besoins et de ses demandes.

NOTE : N'oubliez pas de transmettre ces informations à votre décorateur/standiste.

Bon pour accord, le . . . . . .

N'oubliez pas de compléter et nous retourner les pages annexes 8 et 9 du bon de commande

Bungalow

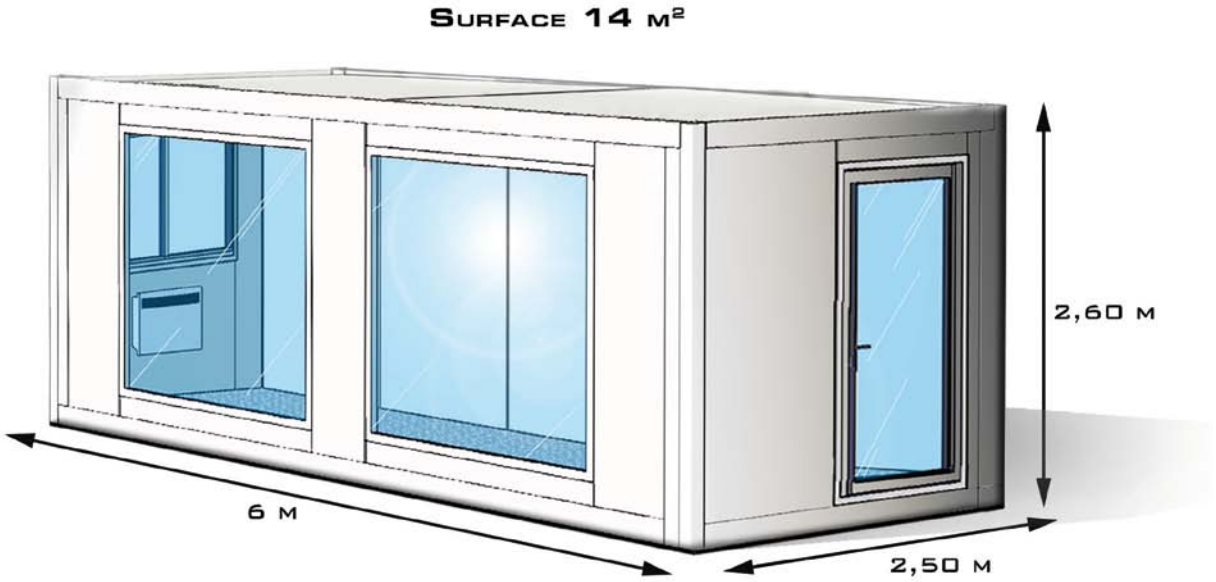

Intérieur : longueur 5,73 m - profondeur 2,30 m - hauteur 2,31 m
(Photo non contractuelle, selon disponibilités)

Descriptif

- **Élément indépendant isolé**.
- **Prestation comprenant :** isolation, porte fermant à clé.
- **Fenêtre :** coulissante aluminium.
- **Fermeture :** barreaudage ou volet roulant.
- **Eclairage :** 2 prises de courant (hors branchement électrique).
- **Chauffage :** 1 convecteur électrique.

DATE LIMITE DE LA COMMANDE : 16 OCTOBRE 2015
Bon de commande en page annexe 2

Location Bungalow	**570,00 €**

Stand clé en main Classique

STAND TYPE
Exemple présenté : 3 m x 3 m

Prestations de base

- **Minimum 9 m²**.
- **Cloisonnement :** panneaux mélaminé sycomore hauteur 2,50 m.
- **Moquette :** grise ou rouge selon votre secteur.
- **Structure :** profilé aluminium laqué gris.
- **Façade :** raidisseurs ceinturant le stand par traverse aluminium.
- **Eclairage :** 1 spot 100 w par multiple de 3 m² - branchement électrique non compris.
- **Enseigne signalétique :** 40 x 40 cm.

DATE LIMITE DE LA COMMANDE : 16 OCTOBRE 2015
Bon de commande en page annexe 2

Clé en main classique (prix au m²) **au plus tard le 16 octobre 2015**	**23,80 €**

Prestations diverses

Cloisons supplémentaires

• **Modulaire** avec profilé aluminium gris et remplissage mélaminé couleur sycomore. Hauteur 2,50 m

Tarif : 37,00 € HT le mètre linéaire

• **En bois, peinte en gris** - hauteur 2.40 m ou 2.50 m suivant votre emplacement (à recouvrir obligatoirement).

Tarif : 20,00 € HT le mètre linéaire

L'exposant se chargera d'enlever sa décoration lors du démontage. En cas de peinture, trous ou autre dégradation, l'exposant sera facturé d'un montant de 34,00 € par cloison de 3 m x 2,50 m.

Réserve

• **De 1 m² minimum** équipée d'une porte fermant à clé et de cloison en mélaminé.

Cloison mélaminé : 37,00 € HT le ml

Et ajouter :

Porte : 140,00 € HT

Éclairage

• **Rail de 3 spots** de 100 W, branché sur le boîtier du stand.

Tarif : 58,00 € HT le rail supplémentaire

Coton gratté

• **Pose et dépose** - Classement au feu M3
Couleurs de coton gratté : Noir, Ecru, Gris, Bleu, Rouge.

Tarif : 23,00 € HT le ml de cloison à habiller

Moquette différente de la moquette du Hall

• **Pose et dépose de moquette aiguilletée** avec polyane de protection - Classement au feu M3
Couleurs de moquette : Gris, Bleu, Rouge, Beige, Vert

Tarif : 10,70 € HT le m²

Mobilier

Toulouse Evénements peut mettre du mobilier à votre disposition directement sur votre stand.

Pour commander, reportez-vous au catalogue GL Events (bon de commande en fin de catalogue).

Cartes d'invitation

Les cartes d'invitation sont votre meilleur atout pour dynamiser vos campagnes de communication destinées à vos clients et prospects.
Leur diffusion, personnalisée par vos soins, contribue à optimiser votre participation au Salon.

Un client ou prospect invité personnellement par votre entreprise, viendra plus spontanément visiter votre stand. 83 % des visiteurs interrogés déclarent se rendre sur le stand de l'exposant qui les a invités.

Les **cartes d'invitations** sont valables pour toute la durée du salon, à partir du samedi 14 novembre, jour officiel de l'ouverture au public.
Seules ces cartes donneront accès au Salon de l'Auto pour vos invités, à l'exclusion de toute autre carte éditée par vos soins.

Le tarif général d'entrée au Salon de l'Auto est fixé à 6,50 € TTC et 4,50 € pour les tarifs réduits.

Cartes d'invitation - lot de 25

Cartes d'invitation vendues par lot de 25 cartes	Prix HT (TVA 10%)
Le lot	**40,76 €**

CES CARTES DONNENT DROIT À UNE ENTRÉE GRATUITE
et ne seront délivrées qu'après paiement joint à la commande.

Téléphone & Informatique

PRESTATIONS TÉLÉPHONIQUES avant le 16 octobre 2015 *	PRIX HT unité
Ligne analogique, AVEC combiné, communications incluses	175,00 €
Ligne analogique, SANS combiné, communications incluses	170,00 €
Ligne analogique pour TPE exclusivement, **communications illimitées**	180,00 €
Caution téléphone obligatoire et non encaissée (par chèque séparé)	50,00 €

PRESTATIONS INFORMATIQUES avant le 16 octobre 2015 *	PRIX HT unité
Réseau et Internet dans les halls 1, 2, 3, 4, 5,6 et esplanades (sous réserve de validation technique)	
Accès Internet mutualisé RJ 45 seule [a]	215,00 €
Accès Internet mutualisé RJ 45 supplémentaire sur un même stand	90,00 €
1ere Connexion Wifi [a], pour la durée du Salon	98,00 €
Connexion Wifi [a] seule par jour	25,00 €
Ligne ADSL 8 méga IP fixe	sur devis
Autres demandes	sur devis

a- Nous garantissons la bonne marche des connexions jusqu'à la prise RJ 45 ou l'antenne Wifi.

** Pour toute commande passée après le 16 octobre 2015, une majoration de 20% sera appliquée*

Remarque :

1- Les téléphones et le Wifi seront en place au plus tard 1 heure avant le début du Salon et seront à déposer à la fin du Salon ou le lendemain à l'accueil de Toulouse Evénements.

Le préfixe zéro est obligatoire pour sortir du Parc. Veuillez configurer vos terminaux de paiement en conséquence.

2- Tout réseau Wifi personnel (ad-hoc ou infrastructure) est formellement interdit.

Le paramétrage des ordinateurs qui seront connectés est : pas de PROXY pour le navigateur et en attribution d'adresse IP automatique (DHCP) pour les interfaces filaires et sans fil.

Restauration sur stand

Faites de votre présence sur notre salon un moment festif et convivial pour vos clients, vos équipes et pour vous.

Pour vous accompagner, notre service restauration vous propose de quoi étancher votre soif et caler vos estomacs avec plusieurs offres allant du café sur votre stand au cocktail dinatoire en passant par les plateaux repas et autres plateaux cocktail à partager.

Pour cela, nous mettons à votre disposition notre bon de commande dans lequel vous pourrez retrouver nos offres !

Si vous souhaitez prendre un bol d'air le temps d'une pause ou d'un repas, notre service vous propose :

- Des snack-bars où vous seront servis cafés, viennoiseries, sandwichs, boissons... dans les halls 1-4-5 et 6
- Un restaurant où vous pouvez, via notre bon de commande, réserver des repas.

Nous vous proposons une formule rapide à un tarif très préférentiel pour les exposants sur pré-réservation. Les repas non consommés ne seront ni remboursés ni reportés.
Afin de répondre au mieux aux exigences de rapidité, l'entrée, le plat et le dessert sont servis en même temps sur une ardoise individuelle.
Il faudra nous indiquer le nombre de repas commandés par jour.

LES ENTRÉES : une soupe ou une salade (crudités ou céréales)

- *Tourin à la tomate*
- *Velouté de potiron au bacon*
- *Soupe de légumes croquants*
- *Bouillon de légumes croquants*
- *Velouté de champignons, châtaigne*
- *Carottes râpées*
- *Salade terroir*
- *Taboulé*
- *Quiche aux légumes de saison*
- *Roulade de légumes grillés*

LES PLATS : deux au choix dont un change tous les jours

- *Lasagnes de bœuf, salade verte*
- *Daube de bœuf aux vins de Gaillac*
- *Fricassée de poulet au curry, riz*
- *Parmentier au canard*
- *Sauté de veau aux olives, polenta*
- *Tajine d'agneau aux abricots et pruneaux d'Agen, semoule*
- *Blanquette de veau, riz*
- *Piquillos farcis au cabillaud façon brandade, roquette*
- *Saumon aux fines herbes, purée de carottes*
- *Darne de merlu en croûte d'herbes, écrasé de pommes de terre*

LES DESSERTS

- *Fromage, salade verte*
- *Riz au lait*
- *Gâteau basque*
- *Crème brulée*
- *Crumble aux pommes*
- *Salade de fruits*
- *Triffle aux fruits rouges*
- *Gâteau au chocolat*
- *Panna cotta façon Tatin*
- *Poire façon «Belle-Hélène»*

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

VOTRE CONTACT : Eran NAKACHE • Tél. : 05 62 25 45 20 • Mail : eran.nakache@gl-events.com

Votre publicité 2013

Les panneaux d'affichage

7 panneaux type abribus (format 120 x 176 cm) sont installés dans l'enceinte du Parc des Expositions. Nous les proposons à la location :

1 panneau : 350 € HT
Réseau 7 panneaux : 2 150 € HT pour l'ensemble des 7 panneaux

Le Flyer - Droit de diffusion

Diffusez votre message publicitaire à l'aide de flyers. Sur une journée de votre choix, bénéficiez d'un droit de diffusion et distribuez vos documents de promotion aux entrées du salon. Les emplacements seront attribués en fonction de l'ordre d'arrivée des réservations.

Droit de diffusion avec personnel détaché par l'exposant.

***En semaine** (lundi au vendredi inclus)*
1 jour - 1 point : 400 € HT
Le point supplémentaire : 150 € HT

***Le week-end** (samedi **ou** dimanche)*
1 jour - 1 point : 700 € HT
Le point supplémentaire : 250 € HT

Renseignements auprès du Service Communication de Toulouse Evénements.

Accusé de réception du cahier des consignes de sécurité

À RETOURNER AVANT LE 16/10/2015

AVERTISSEMENT

La législation en vigueur exige le respect intégral des consignes de sécurité qui sont énoncées dans le guide joint.

Nous attirons votre attention sur votre responsabilité en cas de non conformité de votre stand aux dispositions de l'article 2 - Aménagement des Stands - et des dispositions concernant des machines et appareils présentés en fonctionnement.

Si la Commission de Sécurité venait à interdire l'ouverture de votre stand, vous en assumeriez la pleine responsabilité.

De même, l'intégralité des sommes dues au titre de la location de l'emplacement et des prestations annexes, resteront dues auprès de l'organisateur.

ATTESTATION

Madame - Monsieur		
Raison sociale		
Adresse		
Téléphone		
Télécopie		
E-mail		
Manifestation	Salon Auto de Toulouse 2015	
Emplacement	Hall n°	Stand n°

reconnaît avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Générales de Sécurité et s'engage à le respecter.

Fait à . . . . . ., le . . . . . .

A retourner obligatoirement avant le 16 octobre 2015

Service Technique - Toulouse Evénements - Parc des Expositions de Toulouse
CS 44128 - 31030 Toulouse cedex 4
Téléphone : +33 (0)5 62 25 45 01 - Télécopie : +33 (0)5 62 25 45 39 - Mail : muriel.boulard@gl-events.com